

[Text]

as well as industry. Mr. Johnston told the Committee that, "A comprehensive technology policy must look beyond the immediate sphere of the federal government and take into account the contribution each sector of the economy makes to technology development". (1-32-11:6) Dr. Neufeld said, "... in the area of industrial policy and technology policy the costs of inadequate co-ordination and co-operation are much greater than in the lack of such co-operation and co-ordination in macroeconomic policy". (1-32-12:13)

Dr. Neufeld thought that more emphasis should be put on what he called "target-neutral" industrial policy rather than "target-specific" industrial policy. He explained that "Target-neutral" industrial policy aims at establishing the general conditions and broad parameters conducive to industrial development and enhancement of productivity, such as general levels of capital formation, research and development, technical and scientific education", whereas "Target-specific" policy is designed to ameliorate conditions in specific sectors, industries, companies, communities, regions and various population sub-groups". (1-32-12:9) He noted, in this regard, that:

... the 'target-specific' measures are the ones replete with conflicting objectives, and so most likely to be in conflict with the objective of enhanced efficiency, productivity and innovation.

In addition, in the few cases where the impact of 'target-specific' measures have been analyzed, the results, while tentative, were not encouraging in terms of enhancing economic efficiency.

It also seems that the nature of the policy-making process is such that 'losers' are more likely to be helped by 'target-specific' measures than 'winners'. It is the 'losers' that make the strongest representations for specific action and the 'winners' are not even at the discussion table. (1-32-12:9 and 10)

The Committee believes that technology policy should be co-ordinated with all sectors concerned - federal and provincial governments, industry, universities and other non-profit organizations. Its objectives should be to support the development and application of technology in firms of all sizes and in all sectors of industry with a view to improving Canadian industry's productivity and competitiveness and to developing new and improved products, processes and services that can be exploited commercially in domestic and export markets.

Rationale for Government Support of Technology

Our hearings indicated that government supports research, development and innovation for two main reasons. The first is to serve its own requirements. These may range from requirements of government regulatory functions, such as the administration of the Food and Drugs Act, to requirements arising from the provision of government services, such as national defence.

[Traduction]

universités aussi bien que l'industrie. M. Johnston a dit au Comité qu'une «politique détaillée doit aller au-delà de la sphère gouvernementale et tenir compte de la contribution de chaque secteur de l'économie au développement technologique» (1-32-11:6). M. Neufeld a soutenu que «... en matière de politique industrielle et technologique, les coûts résultant d'une coordination et d'une coopération inadéquates sont bien plus élevés qu'ils le seraient en l'absence d'une politique macro-économique axée sur la coopération et la coordination» (1-32-12:13).

Pour M. Neufeld, il importe d'insister davantage sur une politique industrielle «ayant un objectif général» plutôt qu'un «objectif précis». Il a expliqué que «la politique industrielle à objectif général» vise à fixer les conditions générales et les paramètres contribuant à l'expansion industrielle et à l'accroissement de la productivité, par exemple la formation de capital, la R-D, l'enseignement technique et scientifique» tandis que «la politique à objectif précis» vise à améliorer la situation dans des secteurs particuliers, dans les industries, les sociétés, les collectivités, les régions, ainsi que dans divers sous-groupes de la population» (1-32-12:9). Il a signalé, à cet égard, que

«... les mesures à objectif précis sont celles qui comportent des objectifs incompatibles et sont, par conséquent, susceptibles d'entrer en conflit avec l'accroissement de l'efficacité, de la productivité et de l'innovation.

«De plus, pour les quelques cas où les répercussions des mesures à objectif précis ont fait l'objet d'une analyse, les conclusions, quoique provisoires, ne laissent rien présager de bon pour ce qui est de l'accroissement de l'efficacité économique.

«Il semble également que la nature du processus d'élaboration de la politique est telle que les 'perdants' sont plus susceptibles que les 'gagnants' d'être aidés par des mesures à objectif précis. Ce sont les 'perdants' qui font le plus de démarches dans un but déterminé; les 'gagnants' ne participent même pas aux discussions» (1-32-12:9 et 10).

Le Comité estime que la politique technologique doit être élaborée conjointement avec tous les secteurs intéressés—les gouvernements fédéral et provinciaux, l'industrie, les universités et les autres organismes sans but lucratif. Elle doit avoir pour objectif d'appuyer le développement et l'application de la technologie dans les entreprises de toutes tailles et dans tous les secteurs industriels en vue d'améliorer la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne et de mettre au point des produits, des procédés et des services nouveaux ou améliorés qui pourront être commercialisés au Canada et sur les marchés d'exportation.

Raison d'être de l'appui du gouvernement à la technologie

Nos audiences ont révélé que le gouvernement appuie la recherche, le développement et l'innovation pour deux raisons principales. Il le fait d'abord pour satisfaire toute la gamme de ses propres besoins liés, par exemple, à ses fonctions de réglementation, telles que l'administration de la Loi des aliments et drogues, ou à la prestation de services publics, notamment dans le secteur de la défense nationale.